

L'institut Carnot FEMTO-Innovation au palmarès national 2010 des trophées INPI de l'innovation

C'est mardi soir, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Paris que le jury a décerné à l'institut de recherche franc-comtois FEMTO-ST (institut Carnot FEMTO-Innovation) un trophée national pour récompenser la qualité scientifique de ses recherches ainsi que sa politique de valorisation fortement orientée vers les PME et basée sur une véritable culture de la propriété industrielle.

Une culture de l'innovation de la recherche fondamentale au partenariat industriel

Il est vrai que dès sa création, l'institut FEMTO-ST, qui regroupe aujourd'hui plus de 500 personnes, a mené une politique volontariste de valorisation des résultats de ses recherches et de ses compétences par des partenariats avec des PME et de grands groupes industriels. Cela lui a d'ailleurs permis dès 2006 de faire partie des premières structures labellisées « Institut Carnot ».

Ainsi, FEMTO-ST participe à la constitution de laboratoires communs avec des entreprises, que ce soit au plan national ou international (États-Unis, Suisse, Japon) permettant d'assurer de manière pérenne leur activité de Recherche & Développement.

Par ailleurs, l'institut réalise chaque année près de 250 contrats de recherche, dont la moitié avec des PME et 80% des contrats sont conclus avec des partenaires hors région.

La valorisation des travaux des différents laboratoires s'est concrétisée par la détention d'un portefeuille de 34 brevets à fin 2010 avec pour certains une extension européenne, aux États-Unis et au Japon.

FEMTO-ST contribue aussi au développement économique régional par l'émergence d'entreprises de haute technologie, exploitant les innovations brevetées. Ce qui s'est traduit notamment par la création effective de 8 start-up (soit près d'une centaine d'emplois) et l'incubation de 3 projets.

Lauréat national à l'unanimité des membres du jury

C'est dans la catégorie « centres de recherche » et parmi les 16 finalistes des trophées régionaux INPI de l'innovation que FEMTO-ST a été désigné hier lauréat national, à l'unanimité des membres du jury.

Cette année, le jury national présidé par l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) était composé de représentants de la Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI), du Medef, de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), de l'AFNOR, d'Oséo, de la CGPME, de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS), de la Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI), de Croissance Plus, du Comité Richelieu, d'Ubifrance, du magazine *l'Entreprise* et de deux anciens lauréats, Malongo et Sainte-Marie Constructions Isothermes.

Contacts :

Service communication (service-communication@femto-st.fr) Tel : 03 81 85 39 41/42
Service relations partenariales (srtp@femto-st.fr) Tel : 03 81 85 39 24

Coordonnées :

Institut de Carnot FEMTO-Innovation
32 avenue de l'Observatoire
25044 BESANCON Cedex

